

YAKEMTCHOUK, Romain. *Zones dénucléarisées. Bruxelles, Institut royal des relations internationales, 1997, 252 p.*

Daniel Colard

Volume 29, numéro 3, 1998

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/703953ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/703953ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Institut québécois des hautes études internationales

ISSN

1703-7891 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce compte rendu

Colard, D. (1998). Compte rendu de [YAKEMTCHOUK, Romain. *Zones dénucléarisées*. Bruxelles, Institut royal des relations internationales, 1997, 252 p.] *Études internationales*, 29 (3), 784–785. <https://doi.org/10.7202/703953ar>

La deuxième partie (pp. 271-306) est une compilation bibliographique générale sur l'Afrique et qui se veut un complément de la bibliographie sélective consacrée à chacun des États analysés. Elle comprend 200 références d'articles, d'études et de livres regroupées autour de huit centres d'intérêt qui sont : le processus démocratique, la législation, les institutions politiques, la justice et la jurisprudence, la décentralisation et la déconcentration, les droits de l'homme, les partis et les syndicats et la presse écrite. Plus d'une vingtaine de livres et un résumé de l'essentiel de leur contenu sont consacrés à chacun de ces huit centres d'intérêt.

Lorsque l'on analyse les thèmes abordés dans chacun des centres d'intérêt, certains d'entre eux sont prédominants : par exemple, sur le processus démocratique, les thèmes sur les conférences nationales et les avatars de la démocratisation ont occupé une bonne place dans le choix bibliographique ; sur les institutions politiques, ce sont surtout les textes sur les constitutions ; alors que sur les droits de l'homme, les thèmes mis en évidence sont ceux qui concernent les chartes et les commissions des droits de l'homme et des peuples. Dans chacun des cas, les livres sélectionnés sont très appropriés et la lecture de leur résumé donne une très bonne idée des contenus.

La publication de cet ouvrage constitue un très bon bilan de l'État de droit des 21 pays étudiés. C'est une synthèse d'information de très grande utilité pour ceux qui s'intéressent à cette question.

Michel HOUNDJAHOUÉ

École nationale d'administration  
Cotonou, Bénin

### Zones dénucléarisées.

YAKEMTCHOUK, Romain. Bruxelles, Institut royal des relations internationales, 1997, 252 p.

L'étude du Professeur R. Yakemtchouk, de l'Université catholique de Louvain, préfacée par le ministre belge des Affaires étrangères, E. Derycke, n'est pas un livre mais un numéro spécial de la revue « *Studia Diplomatica* », vol. L, 1997, n° 4-5. Elle comprend deux grandes parties : une partie d'exposé centré sur le concept de zone démilitarisée et ses modalités d'application ; une partie purement documentaire – mais bienvenue – qui reproduit des extraits des différents Traités, protocoles ou résolutions de l'Assemblée générale de l'ONU ou de l'AIEA (136 pages sur 249) ; un précieux index des noms complète le dossier.

L'auteur fait d'abord l'historique de la notion qui a été avancée par le ministre polonais des Affaires étrangères en 1957-1958, Adam Rapacki, qui avait proposé la dénucléarisation de l'Europe centrale (les deux Allemagnes, RFA-RDA, la Pologne et la Tchécoslovaquie) et donné son nom à ce plan. En 1963, le président Kekkonen (Finlande) avait demandé la création d'une zone dénucléarisée en Europe du Nord. Après la crise cubaine de 1962, ce sont les États latino-américains du Tiers-Monde qui vont prendre l'initiative d'établir par le Traité de Tlatelolco, signé le 14 février 1967, une zone dénucléarisée en Amérique latine. Les pays non-alignés africains dans le cadre de l'OUA, en 1964, annonceront leur volonté de dénucléariser le continent mais l'Afrique du Sud, ayant des ambitions nucléaires, retardera longtemps le projet.

La signature du TNP le 1<sup>er</sup> juillet 1968 relancera le débat sur les zones dénucléarisées (cf. article 7). Et l'Assemblée générale de l'ONU par sa résolution 3472 B (XXX) du 11 décembre 1975 définira la notion et énumérera les deux conditions pour créer de telles zones. D'une part, il faut l'accord des États de la région pour faire partie de la Zone Exempte d'Arme Nucléaire (ZEAN) ; d'autre part, il faut l'assentiment et les garanties des puissances nucléaires situées en dehors de la zone projetée, mais exerçant des « responsabilités internationales » ou ayant des « intérêts stratégiques dans la région ». Un certain nombre de principes de base doivent également présider à l'établissement d'une ZEAN (initiative des États concernés, définition géographique de la zone, mécanisme de vérification, droit de transit et de survol...).

R. Yakemtchouk analyse ensuite rapidement les cinq espaces soumis à un régime de dénucléarisation : l'Antarctique (Traité de Washington de 1959), l'Amérique latine (Traité de Mexico de 1967), le Pacifique du Sud (Traité de Rarotonga de 1985), l'Asie du Sud-Est (Traité de Bangkok de 1995) et l'Afrique (Traité de Pelindaba 1996). L'analyse est partielle mais la présentation globale. Ensuite il expose les projets élaborés pour l'Europe sans oublier le Traité de 1987 sur la destruction des euromissiles et la question des armes nucléaires tactiques, et le statut dénucléarisé de l'Allemagne unifiée (Traité « 2 + 4 » de Moscou signé le 12 août 1990). La situation au Moyen-Orient est très complexe à cause du statut d'Israël et du contentieux avec les États arabes voisins qui refusent toute discrimination dans le domaine sensible du nucléaire ; les documents 9 à 24 reproduits en annexe sont

bien choisis et éclairent la question. Les projets en cours concernent l'Asie centrale, l'Asie du Sud et la péninsule coréenne.

Au total, un dossier utile, synthétique sur le plan de la documentation mais qui demande à être approfondi.

Daniel COLARD

Faculté de droit  
Université de Besançon, France

#### 4. OUVRAGES REÇUS

BARTELT, Dana, Yossi LEMEL, Fawzy EL EMRANY, Sliman MANSOUR. *Both Sides of Peace*. Seattle, University of Washington Press, 1998, 160 p.

BLACK, Eldon. *Direct Intervention Canada-France Relations 1967-1974*. Ottawa, Carleton University Press, 1997, 216 p.

BOURGEOIS, Jacques H. J., Jean-Louis DEWOST, Marie-Ange GAIFFE (dir.). *La Communauté européenne et les accords mixtes, Quelles perspectives ?*. Bruxelles, Presses Interuniversitaires Européennes, 1997, 116 p.

BRUNOT, Patrick et Viatcheslav AVIOUTSKIL. *La Tchétchénie*. Paris, PUF, « Que sais-je ? », 1998, 128 p.

COHEN, Robin. *Global Diasporas: An Introduction*. Seattle, University of Washington Press, 1998, 240 p.

CONSTANTINEAU, Philippe. *La doctrine classique de la politique étrangère, La cité et les autres*. Montréal, L'Harmattan, « Ouverture philosophique », 1998, 240 p.